|  |  |
| --- | --- |
|  | REPUBLIQUE DU BENIN=========MINISTERE DU DEVELOPPEMENT, DE L’ANALYSE ECONOMIQUE ET DE LA PROSPECTIVE=========INStitut national de la statistique et de l’analyse economique |

 Cotonou, le

**MISSION DE SUPERVISION TECHNIQUE DE L’AGVSA 2017**

**TERMES DE REFERENCE**

Dans le cadre de la collecte de données de la 3ème édition de l’AGVSA de 2017, il est organisé une première de mission de supervision technique de quatorze (14) jours pour toutes les équipes de collecte selon quatre (4) axes. Elle se déroulera du 20 Juillet au 04 Août 2017. Les tâches suivantes sont prescrites dans le cadre de la présente mission :

1. Assister les équipes de terrains dans leur installation ;
2. S’assurer que tous les agents sont effectivement présents dans les zones de travail ;
3. S’assurer que le matériels de travail ainsi que l’application fonctionnent bien au niveau des équipes de terrain ;
4. Vérifier sur le serveur l’envoie des données collectées par les agents ;
5. Instruire tous les contrôleurs à rédiger un rapport sur chaque grappe terminée ;
6. Procéder dans la mesure du possible au redéploiement des agents de terrain selon le besoin dans leur grappe de travail ;
7. Faire le point des difficultés rencontrées sur le plan logistique et organisation pratique ;
8. Faire le point des difficultés rencontrées et des problèmes dans l’application  sur le Smartphone ou la Tablette ;
9. Partager avec les équipes les approches de solutions avec succès dans votre zone de supervision ;
10. Dans un délai de 48 heures, rédiger un rapport de supervision suivant le présent plan du TDR en présentant le résultat de tous les points ci-dessus mentionnés.